



Fontcouverte-La Toussuire le 31 octobre 2013

COMMUNE DE FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE (Savoie)

Association « Bien Vivre à la Rochette »

73300 FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

Objet : Votre demande de poursuite du projet de restauration de la Chapelle de la Rochette

Réfé : BA/CG/

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier en date du 14 octobre 2013 concernant la poursuite du projet de restauration de la Chapelle de la Rochette, je vous précise que le Conseil Municipal, dans sa séance du 22 octobre 2013, a délibéré favorablement pour les travaux suivants :

- Des devis seront demandés par la commune pour le crépi
- Le piquetage sera réalisé par votre association
- La commune achètera les matériaux pour la réfection du sol et votre association en assurera la pose.

En espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,



Bernard ANSELME